

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 septembre 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Les dossiers de création et de réalisation de la ZAC "Moncey-Saint Jacques" à Lyon 3° ont été approuvés par délibération du conseil de communauté en date du 24 janvier 1994. Son aménagement a été confié par voie de concession à la SERL le 27 janvier 1994 pour une durée de cinq ans.

Lors de la séance du 7 juillet 1998, vous avez approuvé la suppression de la ZAC et la fin de cette concession de la SERL. Le protocole de liquidation sera effectué au plus tard le 31 décembre 1999.

Vous avez, en même temps, approuvé le versement à la SERL d'une participation de 2 MF HT en 1998, à déduire du solde négatif de l'opération qui s'élève à 11 000 062 F HT.

Afin d'engager la clôture financière et fiscale de l'opération et pour des raisons budgétaires, la communauté urbaine de Lyon peut verser une participation au déficit à hauteur de 5,6 MF HT qui sera déduite du solde négatif de l'opération.

Aussi restera-t-il à verser par la Communauté urbaine un montant de 3 400 062 F HT en 1999 pour solder l'opération ;

B - Propose d'autoriser, d'une part, le versement anticipé à la SERL d'une participation de 5 600 000 F HT, à déduire du solde négatif de l'opération en 1999, d'autre part, le versement du solde du déficit de l'opération en 1999 et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu le présent dossier ;

Vu la délibération du précédent conseil en date du 24 janvier 1994 ;

Vu la concession passée avec la SERL le 27 janvier 1994 ;

Vu sa délibération en date du 7 juillet 1998 ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Autorise :

a) - le versement anticipé à la SERL d'une participation de 5 600 000 F HT, à déduire du solde négatif de l'opération en 1999,

b) - le versement du solde du déficit de l'opération en 1999.

2° - La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la communauté urbaine de Lyon - exercices 1998 et suivants - compte 657 210 - fonction 653 - opération 0259.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,